

L'ESSENTIEL 2015



Chers Amis de Perce-Neige,

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier très chaleureusement pour votre fidélité à notre cause. C'est grâce à votre généreux soutien que nous pouvons poursuivre nos actions et nos projets en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Cette année 2015 a été marquée par la poursuite des travaux de la Maison Perce-Neige de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, destinée à accueillir 22 personnes atteintes du Locked-in Syndrome. Face au manque d'établissements adaptés pour les personnes LIS en France, Perce-Neige et l'Association ALIS ont ainsi uni leurs forces pour créer cette nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée.

Nous avons également terminé les travaux d'une maison de vacances à Givrand, en Vendée. Il s'agit de notre deuxième maison adaptée à l'accueil des vacanciers en situation de handicap, après celle ouverte à Nyons, dans la Drôme, en 2009.

En juin 2015, nous avons organisé notre 8ème colloque intitulé « Hier, aujourd'hui, demain : ensemble » sur le thème du vieillissement des personnes handicapées.

En fin d'année, nous avons lancé une campagne de communication intitulée « Tous avec Lino » pour célébrer les 50 ans de l'appel de Lino Ventura à l'ORTF qui a marqué le début de l'histoire de Perce-Neige.

Cinquante ans ont passé. Si la place des personnes handicapées dans notre société s'est heureusement affirmée, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer leur accompagnement et leur qualité de vie. Nous souhaitons continuer notre mission au service des personnes en situation de handicap dans le même esprit et dans le respect des valeurs qui ont guidé l'action de Perce-Neige tout au long de ces décennies. La transformation de notre Association devenue Fondation reconnue d'utilité publique en mai 2016 s'inscrit dans cette volonté de pérenniser l'œuvre initiée par Lino Ventura, tout en répondant aux évolutions du secteur médico-social et aux enjeux de demain.

Avec mes remerciements renouvelés pour votre fidèle engagement à nos côtés,



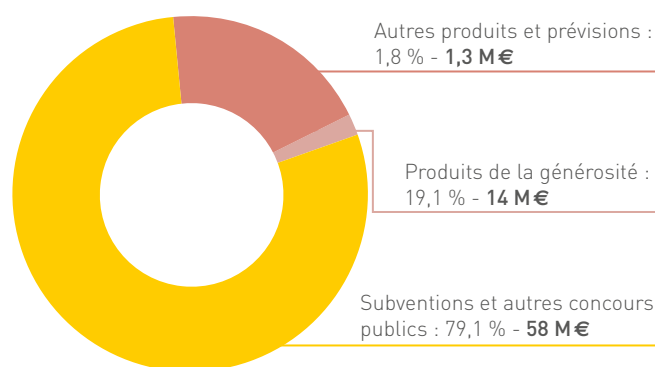
Christophe Lasserre-Ventura
Président



Les ressources globales de Perce-Neige et leurs emplois en 2015 (en M€²) (Extrait du CER)

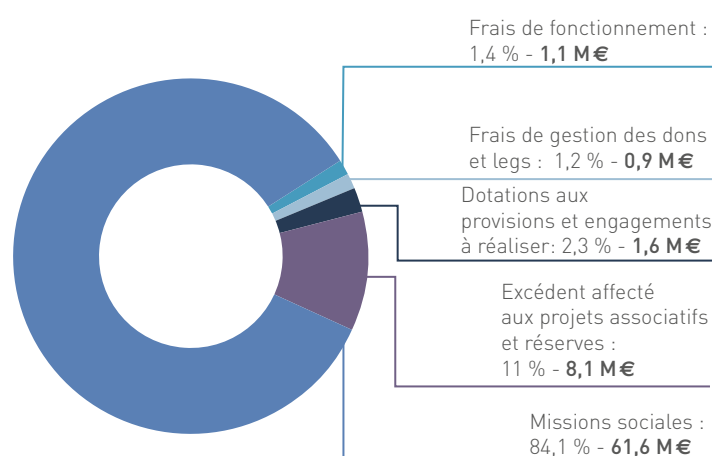
Origine des ressources 2015 – 73,3 M€

Les Conseils Départementaux et l'État (Agences Régionales de Santé) assurent la principale ressource de la Fondation (58,0 M€) en finançant l'essentiel (plus de 94 % en 2015) des budgets de fonctionnement des 34 établissements de Perce-Neige. Mais les fonds provenant de la générosité du public demeurent une ressource indispensable pour la Fondation, afin de lui permettre d'assurer ses missions en faveur des personnes handicapées et de développer de nouveaux projets. En 2015, 14 M€ ont été collectés grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs qui permettent ainsi à la Fondation d'inscrire son action dans la durée.

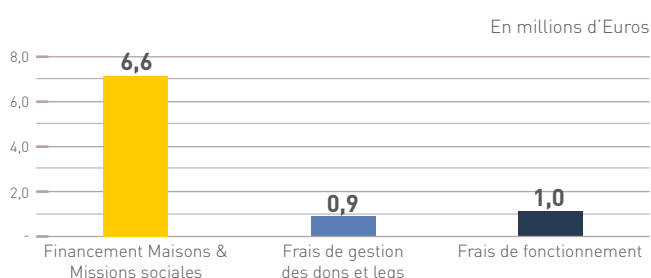


Emploi des ressources 2015 – 73,3 M€

Les ressources de la Fondation sont principalement destinées aux missions sociales (84,1%) (fonctionnement des Maisons, sensibilisation à la cause du handicap). Les autres emplois (fonctionnement y compris communication, frais de gestion des dons et legs, provisions, engagements à réaliser) représentent 4,8% du total des charges, conformément à la politique de maîtrise de ces dépenses définie par la Fondation. Le solde des ressources est affecté aux nouveaux projets de Maisons et aux réserves permettant de pérenniser les actions de la Fondation (cf Bilan).



Les emplois en 2015 financés par la générosité du public : 8,5 M€ (Extrait du CER)



Soit, pour 100 € provenant de la générosité :

Financement Maisons et Missions sociales : **77,3 €**



Cette année 2015 n'ayant pas donné lieu à l'achèvement de projets immobiliers (3 réalisés en 2014 et 2 prévus en 2016), le financement des Maisons concerne pour 2,6 M€ le remboursement anticipé d'un emprunt sur la Maison de Brissac qui a permis en accord avec le Conseil départemental de renforcer les moyens en personnel d'accompagnement. En outre, comme chaque année, les ressources de la générosité ont couvert la prise en charge des résidents dans les Maisons (budget de fonctionnement) à hauteur de 3,6 M€ ainsi que les actions de sensibilisation pour un montant de 0,3 M€ et permis de soutenir des projets externes pour 0,15 M. L'ensemble de ces emplois soit 6,6 M€, représentent plus de 77% des ressources de la générosité.

- Les frais de collecte et de traitement des dons et legs s'établissent à 0,9 M€, soit un ratio de 6,3 % par rapport aux ressources de la générosité en 2015.

- Enfin, le montant des dépenses de fonctionnement (frais de communication, fonctionnement général de la Fondation et charges exceptionnelles) reste maîtrisé comme les années précédentes.

¹ : Comptes de l'Association «Comité Perce-Neige» transformée en Fondation Perce-Neige en mai 2016.

² : M€ : million d'Euros

Le bilan simplifié (en M€²)

ACTIF	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Actif immobilisé	104,7	100,8
Actif réalisable et disponible	112,6	109,1
Total général	217,3	209,9

L'**actif immobilisé** est principalement constitué des investissements réalisés pour les « Maisons Perce-Neige » (bâtiments, matériels, équipements) : « Maisons » déjà en fonctionnement et projets en cours de constructions (nouvelle Maison pour personnes atteintes du LIS à Boulogne, Maison de vacances à Givrand qui ouvriront en 2016) pour l'hébergement et l'accompagnement des résidents accueillis. L'actif réalisable et disponible intègre les créances sur les financeurs et la trésorerie (placée avec l'exigence de sécurité suivant la politique définie par le Conseil d'Administration).

Les **fonds propres** représentent principalement les apports cumulés provenant de la générosité du public, affectés à la réalisation des Maisons Perce-Neige déjà opérationnelles (soit 67,1 M€ au 31/12/2015) et aux réserves constituées par l'Association pour financer des nouveaux projets et pour assurer la qualité et la pérennité de ses missions. Suite à l'approbation des comptes et des propositions faites par l'Association, le premier Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 27/06/2016 a acté l'affectation des réserves suivantes :

Réserves pour projets immobiliers de Maisons (construction-amélioration-extension) - en M€	46,7
Réserves de fonctionnement pour les Maisons (part des charges non couvertes par les financeurs publics) et pour la Fondation (missions de sensibilisation et de gestion de projets) - en M€	27,3

Les **emprunts et dettes** intègrent les dettes courantes et les prêts aidés qui constituent la ressource complémentaire aux subventions et aux fonds propres, pour le financement des Maisons.

PASSIF	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Fonds propres	181,2	173,1
Provisions et fonds dédiés	8,3	7,2
Emprunts et Dettes	27,8	29,6
Total général	217,3	209,9

Transparence et contrôles

Comité de la Charte

Perce-Neige est membre du Comité depuis 1996 et se soumet à son contrôle dans le cadre des règles de transparence et de déontologie auxquelles la Fondation se conforme. Son agrément a ainsi été une nouvelle fois reconduit en 2015 pour une période de 3 ans.



Cour des Comptes

Dans le cadre des contrôles des organismes faisant appel à la générosité, Perce-Neige a été contrôlé en 2009 par la Cour des Comptes. Le rapport public (disponible sur le site internet) a mis en évidence le développement de Perce-Neige et la maîtrise des frais de fonctionnement et coûts de collecte.

Commissaire aux comptes

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2015 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par le nouveau Conseil de la Fondation Perce-Neige du 27/06/2016 suite à la transformation de l'Association.

Les comptes annuels sont disponibles sur le site du Journal Officiel et peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

« L'essentiel » des données financières 2015

Commentaires du Trésorier de la Fondation, Jean-Louis Auque

Les chiffres 2015 confirment la solidité du soutien de la générosité du public aux actions de Perce-Neige et la rigueur de sa gestion, tant au niveau des établissements qui sont gérés sur des budgets de fonds publics, qu'au niveau du siège qui assume les différentes missions de la Fondation en faveur des personnes handicapées.

Les chiffres 2015 permettent donc de doter cette année encore des ressources pour de nouveaux projets.

Les comptes 2015 ont été approuvés par le CA de la Fondation née de la transformation de l'Association reconnue d'utilité publique (ARUP) en Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP).

Le nouveau statut de Fondation : Quels impacts en termes financiers ?

Si la transformation d'ARUP en FRUP est un changement de forme juridique d'une même personne morale qui n'affecte pas le patrimoine global de Perce-Neige, cet événement a toutefois des conséquences financières.

La dotation

Le statut de Fondation a amené à affecter de manière irrévocable des fonds pour constituer la « dotation » initiale de la Fondation. Cette dotation actée par le CA a été opérée par transfert d'une quote-part des réserves statutaires à due concurrence de 20 millions d'euros. Ces fonds sont non consommables et devront être maintenus en valeur pour compenser l'érosion monétaire. Cette dotation constitue donc un **gage de pérennité** qui garantit aux donateurs et testateurs que la Fondation sera en capacité de poursuivre dans l'avenir ses missions en faveur des personnes handicapées.

Les réserves de fonctionnement

Ajoutons qu'au-delà de la dotation, l'ensemble des réserves de fonctionnement (5 ans de budgets) antérieurement constituées ont été conservées au bilan de la Fondation.

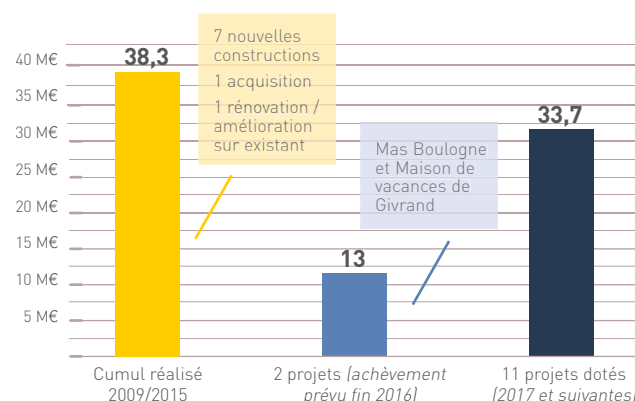
Les réserves pour les projets associatifs

Le développement des projets de construction de Maisons Perce-Neige reste un axe majeur d'action.

Sur la période 2009 - 2015, Perce-Neige a financé grâce à la générosité du public 9 projets (7 constructions nouvelles : Maing, Gourdon, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac, Marseille et Avignon ; 1 acquisition Courbevoie et 1 rénovation Juvigny-sur-Loison) pour 38 millions d'euros. À fin 2015, la Fondation a doté près de 47 millions d'euros à engager sur 13 projets sur la période 2016 - 2022 dont 13 millions sur 2 projets en 2016. L'ensemble de ces réserves pour projets associatifs antérieurement constituées ont été intégralement reprises au bilan de la Fondation.

Apports de la générosité (dons et legs) contribuant au financement des Maisons.

En millions d'Euros



Si l'essentiel des ressources de la générosité reste aujourd'hui orienté vers la poursuite des projets de construction, le statut de Fondation permettra d'envisager de nouvelles actions dans le cadre des orientations qui seront décidées par le Conseil d'Administration.

Une Maison d'Accueil Spécialisée pour les personnes LIS à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

Ouverture en juin 2016

Le Locked-in-Syndrome (LIS), dit « syndrome d'enfermement », est un état neurologique rare majoritairement consécutif à un AVC qui se caractérise par une paralysie quasi-complète du corps, malgré une conscience et des facultés cognitives intactes.

Cette nouvelle Maison Perce-Neige, parfaitement équipée en domotique, est destinée à prendre en charge 22 personnes avec LIS.



Une Maison de vacances à Givrand (Vendée)

Cette nouvelle maison adaptée à l'accueil des personnes handicapées propose trois appartements « famille » indépendants d'une capacité de 4 personnes chacun, ainsi qu'un gîte d'une capacité de 14 personnes. Elle est idéalement située à proximité de St Gilles-Croix-de-Vie, de ses plages et de son port.

8^{ème} Colloque Perce-Neige

Il s'est tenu les 11 et 12 juin 2015 et a réuni 250 salariés de la Fondation. Tous les deux ans, ces journées permettent aux professionnels de se former et d'échanger sur un thème qui concerne l'ensemble des établissements.



Campagne « Tous avec Lino »

À l'occasion des 50 ans de Perce-Neige, la famille du cinéma s'est réunie pour rendre hommage à Lino Ventura et son œuvre.

40 personnalités se sont ainsi rassemblées pour une photo emblématique réalisée par le photographe Jean-Marie Périer. Cette campagne de communication a été déployée (presse, affichage, web...) dès la fin du mois de novembre.

